Ministère de l'Economie, des Finances et de la

Souveraineté Industrielle et Numérique

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Bureau Achats (FIN 2)

|  |
| --- |
| **Consultation n°2024-40**  **INTEGRATION LOGICIELLE DE L’ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL ET DES INFRASTRUCTURES, ASSISTANCE INFORMATIQUE DES AGENTS, ACQUISITION DE PETITS MATERIELS**  **Cadre de Réponse Technique (CRT)** |

**Procédure de passation :** Marché passé selon procédure d’appel d’offres ouvert

**Transmission des plis au plus tard le**: 4 avril 2025 à 12 h (heure légale de Paris).

**Identification du candidat**

Raison sociale :

SIRET :

Adresse du siège social :

Téléphone :

Personne habilitée à représenter la société et coordonnées :

Le présent CRT comporte 4 pages numérotées de 1 à 4.

# PRÉSENTATION

Pour la présentation de sa proposition d’offre et dans le but d’en assurer une meilleure lisibilité, il est demandé au candidat d’utiliser le présent cadre de réponse, sans apporter de modification à sa structure.

Le soumissionnaire peut y joindre tout document qu’il estime propre à permettre une meilleure appréciation des renseignements fournis dans le présent cadre de réponse.

Tout renvoi à un autre document joint au dossier, devra préciser le nom du document, la page concernée, la section concernée.

**Les éléments et les exigences décrits dans le CCTP sont à prendre en compte dans leur intégralité.**

Le présent cadre de réponse technique permet à l’acheteur d’évaluer le volet technique des offres des soumissionnaires.

Les réponses apportées engagent le futur titulaire de façon contractuelle.

Comme la réponse du soumissionnaire sert à l’analyse et à la comparaison des offres, il est de son intérêt d’y répondre de la manière la plus claire et la plus exhaustive possible.

Les soumissionnaires sont priés de bien vouloir limiter le nombre de pages de leur réponse et compléter le Cadre de Réponse Technique (CRT) avec des éléments en lien direct avec les questions posées.

# Critère 2 – Valeur technique de l’OFFRE 60%

**Sous-critère 2.1** – Pertinence des modalités de pilotage du marché **(20 points**)

Le candidat expose la manière dont il pilote et anime le marché. Il précise notamment ses engagements pour répondre à son devoir de conseil. Il détaille les activités qu’il conduit pour inscrire la DGDDI dans une dynamique de progrès d’un point de vue technique et technologique.

**Réponse du candidat :**

**Sous-critère 2.2 –** Adéquation des profils des intervenants au regard des prestations souhaitées par l’administration **(10 points)**

Le candidat fournit un livret de CV des profils pressenties. Chaque CV précise a minima :

* Une synthèse de l’expérience ;
* Une synthèse des formations ;
* Une synthèse des principales compétences au regard de celles attendues au titre du présent contrat ;
* Une synthèse des missions réalisées par profil dans des contextes organisationnels et techniques analogues à celui du marché, permettant de rendre compte de l’adéquation des compétences de la ressource aux attendus.

**Réponse du candidat :**

**Sous-critère 2.3 –** Capacité et compétence (niveau de partenariats) Microsoft, Linux, solution ZenWorks de Opentext, logiciels standards du poste de travail douanier, environnements NAS, etc.

**(20 points)**

Le candidat décrit précisément son expertise, ses ressources et ses partenariats avec l’éditeur Microsoft pour tout ce qui concerne la connaissance de l’environnement du poste de travail. Certaines prestations (serveurs partagés de fichiers, LDAP) demandent une expertise Linux (FreeNas et OpenLDAP – LDAP Account Manager).

Le ou les partenariat(s) doivent être effectifs au moment de la remise de l’offre. Le candidat doit fournir en conséquence son ou ses attestation(s) de partenariat(s).

**Réponse du candidat :**

**Sous-critère 2.4** – Organisation du support transverse **(20 points)**

Le candidat décrit précisément la charge estimée pour ce service, et notamment l’organisation prévue pour rendre la prestation. Il présente une organisation adaptée à un service support disponible en continu et réactif dans les délais contractuels.

De plus, le candidat décrit l’organisation qu’il met en œuvre pour traiter les cas de crises graves et les engagements qu’il pourra prendre.

**Réponse du candidat :**

**Sous-critère 2.5** – Modalités d’amélioration continue des prestations (**30 points**)

Le candidat décrit les moyens mis en œuvre pour fiabiliser les masters, les packages fournis, et sa méthodologie d’amélioration continue ainsi que pour les phases de recette et d’homologation pour les UO de production de masters et de package.

**Réponse du candidat :**

# Critère 3 – actions en faveur DE L’eNVIRONNEMENT 5%

**Sous-critère 3.1** – Actions en faveur des économies d’énergie (**50 points**)

Le candidat présente et justifie les actions entreprises dans ses locaux et ceux de ses éventuels sous-traitants en faveur des économies d’énergie pour mener à bien les prestations, objet du marché.

**Réponse du candidat :**

**Sous-critère 3.2 –** Déplacement du personnel **(50 points)**

Le candidat décrit sa politique de réduction et de maîtrise des impacts liées aux déplacements de son personnel durant ses trajets professionnels en vue de la réalisation des prestations.

**Réponse du candidat :**